

Badia EL AKARI (FNCL)

De: Hanine TAZI
Envoyé: lundi 12 octobre 2020 16:49
À: 'Salima GUERSSEL Casagrains'; 'Ibtissam SELMANI IZDA'; 'Kenza TAZI YELLOWROCK'; 'MOUAD DRISSI'; 'Yousef MIKOU ALF SAHEL'; 'Charaf DAFER'; a.chadli@alfsahel.com; brgf.sa@gmail.com; 'Mohammed FARHI'; youssef.slimani@graderco.com
Cc: Présidence FNCL; Badia EL AKARI (FNCL)
Objet: FNCL / ANP _ Commission Logistique : Problème d'accès aux quais banalisés pour les navires combos au port d'Agadir
Pièces jointes: courrier à ANP accès quais banalisés agadir combos _ 06 10 2020.pdf

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier adressé à la DG de l'ANP le 6 octobre dernier, relatif à une lacune au niveau de la réglementation du port d'Agadir, et à un incident qui s'est produit pour SUPERFOOD.

Cette entreprise a en effet été forcée d'aller décharger son maïs à SOSIPO, alors qu'il s'agissait d'un navire mixte qui avait commencé par évacuer sa cargaison de blé sur un quai banalisé.

Bien que la réglementation des ports de Casablanca et Jorf prévoie, en annexe, que les navires mixtes déchargent exclusivement aux quais banalisés pour des raisons de sécurité, rien n'est spécifié à ce sujet au niveau des autres ports.

Le principe de sécurité étant valable partout, les combos ont toujours eu pour habitude d'être intégralement pris en charge au niveau des quais banalisés des ports du Maroc.

L'incident d'Agadir risque donc de créer un précédent, qui pourrait se généraliser aux autres ports et devenir une habitude.

La FNCL sera donc particulièrement vigilante à ce sujet, et interviendra pour éviter que ce type d'incident ne se reproduise.

Meilleures salutations,
Hanine TAZI

Casablanca, le 6 octobre 2020
ANP
300, lotissement Mandarona
Sidi Maârouf
20270 Casablanca
Fax : 05.22.78.61.02

Réf. 0610/HT/2020

Objet : Demande d'accès aux quais banalisés pour le bâtiment mixte MV VIGOROUS

À l'attention de Madame la Directrice Générale

Madame,

La capitainerie d'Agadir veut imposer au MV VIGOROUS de décharger chez SOSIPO, alors que sa cargaison est constituée de 16.600 tonnes de son de blé et de 14.400 tonnes de maïs.

Nous nous permettons de rappeler que les navires mixtes ont toujours déchargé exclusivement aux quais banalisés des ports du Royaume, pour des raisons de stabilité, et en vertu de la règle en vigueur à Casablanca et Jorf, qui fait référence au niveau national, et qui stipule à l'article 3 de l'annexe 20 : « Les bâtiments mixtes (dont les cargaisons sont composées de céréales et d'aliments de bétail) doivent, pour des considérations de sécurité des bâtiments et des installations du port, décharger la totalité de leur cargaison dans un même terminal ».

Ce principe de sécurité devant en toute logique s'appliquer à tous les ports, nous vous prions de bien vouloir donner vos instructions au commandant du port d'Agadir pour que le MV VIGOROUS soit autorisé à décharger intégralement sa cargaison au quai de MARS A Maroc.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de nos salutations distinguées.

Hanine TAZI
Directeur

FNCL
Résidence El Hadi B4
57, Bd. Abdelmoumen
Tél: 05 22 47 64 38-Fax: 05 22 47 42 07
Casablanca